

Pour raconter les gens d'ici, elles tissent un fil rouge sonore

MONT-SUR-ROLLE Coraline de Wurstemberger est la première à s'être emparée du micro du «Fil», une série audio créée par Karine Pollien et Andreia Glanville pour explorer la question du lien en Suisse romande.

PAR CAROLINE GEBHARD

Rouge. Comme le fauteuil qui appartenait jadis à sa grand-mère. Comme le pinot noir de son domaine viticole Les Dames de Hautecour. Comme l'amour qu'elle a partagé durant des années avec Jean-Paul. Et comme le pantalon qu'elle porte ce jour où elle nous accueille dans son salon couleur lie-de-vin, à Mont-sur-Rolle, pour nous parler de son fil rouge. Celui que Coraline de Wurstemberger a accepté de lancer, à l'invitation de la Genevoise Karine Pollien et de la Rolloise Andreia Glanville, dans un tout nouveau podcast intitulé sobrement «Le fil». Les liens du sang, de la terre et du cœur, c'est tout cela qu'évoque la vigneronne. Et c'est de tout cela que les deux journalistes se sont abreuvées pour donner

du corps à leur projet. Et lui permettre de s'enraciner profondément dans cette Suisse romande qu'elles ont soif d'explorer à travers les histoires de vie de celles et ceux qui l'incarnent.



On souhaite prendre le temps d'aller voir les gens qui font la Suisse romande et qu'on n'entend pas forcément.

ANDREIA GLANVILLE
COAUTRICE DU PODCAST LE FIL

«Ce qui nous intéresse, c'est de voir comment les liens se créent», résume Andreia, qui a

fait la connaissance de Coraline à travers l'exposition audiovisuelle «Les cicatrices», qu'elle a cocrée en 2022. Le tout premier maillon de cette chaîne, c'est donc celui qui les unit.

De la théorie à la pratique

Le deuxième, c'est Coraline qui l'a façonné en transmettant le micro à l'une de ses connaissances, qui a elle-même passé le flambeau plus loin. Sachez qu'après quatre épisodes, le podcast n'a pas encore quitté La Côte et qu'il donne toujours la parole à des habitantes et habitants d'ici.

Sachez aussi que vous n'entendrez ni Brigitte Macron ni Michel Sardou. Sur le papier, ce serait pourtant possible. Selon la théorie dite des «six degrés de séparation», nous serions toutes et tous à six poignées de main de n'importe qui dans le monde.

Est-ce que le fil passera par vous?

Sauf qu'Andreia et Karine ont décidé de rester en Suisse romande. C'est là la seule condition qu'elles posent à celles et ceux qu'elles interviewent, au moment où elles leur demandent de transmettre le témoin à quelqu'un d'autre. Pour le reste, tout est ouvert. «Est-ce que le fil passera par vous?» lancent-elles à leurs auditrices et auditeurs. Et si c'était le cas, qu'auriez-vous envie de partager?

«On parie que chacun et chacune a une histoire à raconter, pour peu qu'on prenne le temps



A Karine Pollien (à g.) et Andreia Glanville (à dr.), Coraline de Wurstemberger (au centre) a raconté une histoire de vie, qui en appelle d'autres... MICHEL PERRET

de l'écouter», assure Karine. Celle de Coraline de Wurstemberger est foisonnante, passionnée et parfois douloureuse.

Ses années au CICR passées à rafistoler des liens de famille à l'autre bout du monde, ses propres liens familiaux malmenés lors de la transmission du domaine de ses ancêtres: la Montoise se livre sans peur ni pudeur.

Et avec une infinie tendresse lorsqu'elle évoque sa fille Camille ou Jean-Paul, son ancien compagnon. Un agriculteur avec qui elle a cultivé son ancrage terrien durant une vingtaine d'années, avant que tout ne s'arrête. «Un jour, il m'a écrit une lettre pour me

dire qu'il faisait le ménage dans sa vie. Et ça a été le point final», a-t-elle confié à Andreia et Karine.

Quatre ans après cette séparation, c'est à cet homme qui murmurait à l'oreille de ses vaches qu'elle a choisi de tendre le micro. Naturellement et sans aucune arrière-pensée. «Je lui ai passé le fil. Il avait le choix de l'attraper ou non, remarque-t-elle. Pour moi, c'était aussi une façon de le remercier officiellement pour tout ce qu'il m'a apporté.»

De Mont-sur-Rolle à Trélex

A Trélex, Jean-Paul a hésité. Puis il a fini par se laisser convaincre. C'est son histoire

que l'on pourra écouter dans le deuxième épisode du podcast, dont la sortie est prévue le 1er octobre prochain.

Qui sait où cette chaîne de transmission conduira Andreia et Karine. Finiront-elles par revenir au domaine des Dames de Hautecour? Sortiront-elles, même, de La Côte?

Tout est possible tant que demeurent l'authenticité et la spontanéité. «On souhaite prendre le temps d'aller voir les gens qui font la Suisse romande et qu'on n'entend pas forcément», note Andreia. Karine ajoute en souriant: «On s'est même imaginé rencontrer un bébé en chemin, qui sait!»

Des outils pour ne pas s'égarer en route

Vous voulez savoir si «Le fil» passe près de chez vous? Rien de plus simple: une carte interactive permet de le suivre sur le site de LaKriée Média, la société de Karine Pollien. Les 15 de chaque mois, les deux autrices proposent également des épisodes bonus intitulés «Les petits pas de côté». Ceux-ci permettent d'approfondir la question du lien à travers les interviews de spécialistes, tels que des sociologues ou des anthropologues. Et où peut-on écouter tout cela? Sur www.lakree-media.ch, mais aussi sur les plateformes telles que Spotify ou Apple Podcasts. Et si vous êtes curieuse de découvrir la bobine de celles et ceux qui se confient au micro d'Andreia et Karine, rendez-vous sur la page Instagram du «Fil». Les deux journalistes y diffusent de courtes vidéos de leurs interlocutrices et interlocuteurs, à qui elles demandent de préparer un objet qui sera remis à la prochaine personne interviewée. C'est là que vous découvrirez bientôt pour quelle raison Coraline a curieusement choisi de remettre une hache à Jean-Paul!

PUBLICITÉ



CENTRE MANOR
CHAVANNES

DEVENEZ AMBASSADEUR

Conduisez un véhicule électrique et nous participons au leasing

Toyota bZ4X
299 CHF/mois*
au lieu de 965.-

Lexus RZ 450e
444 CHF/mois*
au lieu de 1201.-



Emil Frey Crissier
Centre Automobile Romand



Emil Frey Nyon
Route Champ-Colin 1, 1260 Nyon



PLUS DE DÉTAILS
ICI



GRATUIT



CENTRES-MANOR.CH

*Tout compris (plaques, assurance, ...) pendant 1 an, sauf la recharge